BILAN DE COMPÉTENCES

LE BILAN DE COMPÉTENCES*

Le Bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.
Il s'adresse à tous : salarié, travailleur non salarié, agent de la fonction publique, intérimaire, demandeur d'emploi, quel que soit le secteur d'activité et le niveau de qualification.

*Depuis le 1er janvier 2017, le bilan de compétences est éligible au CPF.

Objectifs

- Faire le point sur votre carrière
- Progresser professionnellement
- Evoluer vers un nouveau poste
- Changer de métier
- Identifier et mieux exploiter vos compétences

Publics visés

- TOUTES PERSONNES souhaitant faire un point sur sa carrière

Engagement du conseiller

- Respect des personnes
- Ecoute
- Confidentialité
- Expertise
- Engagement réciproque
- Accompagnement personnalisé

Méthodes et moyens

- Entretiens individuels
- Tests, questionnaires
- Portefeuille de compétences
- Recherches documentaires
- Enquêtes auprès de professionnels

La durée totale du bilan de compétences est de 24 heures de travail personnel, dont 21 heures en face à face.

Rencontres avec le conseiller 2 à 3 heures par semaine sur 8 semaines

Remise du document de synthèse confidentiel

Suivis : questionnaire de suivi et proposition d'entretien individuel

24 heures de travail personnel,
dont 21 heures en face à face

Lieu :
Centre de Bilans de compétences
Université de Tours - 60 rue du Plat d'Etain à Tours

Renseignements : Stéphanie DAUTEL MIOT au 02.47.36.81.41

Tarifs :
- Si financé par l'employeur ou CPF : 1 700 € nets
- Si financé par un OPCO : tarif variable selon l'organisme

université de TOURS

Déroulement d'un bilan

1. Phase préliminaire

- accueil et analyse de la demande, des besoins
- définition des objectifs
- explicitation de la démarche, des méthodes de travail
- engagement, contractualisation

2. Phase d'investigation

- analyse du parcours personnel et professionnel
- valorisation des acquis, des compétences
- identification des intérêts, motivations, aspirations
- connaissance de l'environnement, des filières métiers, des formations

3. Phase de conclusion

- restitution des résultats détaillés
- remise d'une synthèse écrite personnalisée
- élaboration du plan d'action

Rencontre avec un conseiller
2 à 3 heures / semaine
sur 8 semaines

↓

Remise du document de synthèse confidentiel

↓

Suivi pendant 6 mois

BILAN DE COMPÉTENCES

Témoignages

Marie-Ange - 42 ans - Adjointe administrative dans une crèche

Grâce à ce bilan, j'ai réussi à trouver une formation correspondant à mes attentes.

Solène - 31 ans - Secrétaire dans une communauté de communes

Ce bilan m'a permis de prendre du recul et de reprendre confiance en moi grâce aux compétences mises en avant. Le dossier de synthèse remis en fin de bilan résume le travail effectué et permet de mettre en avant mes compétences professionnelles ainsi que mes aptitudes et qualités personnelles. Il m'aidera sûrement pour les prochaines candidatures.

Service de Formation Continue
60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr
Tél. : 02 47 36 81 31

Informations mises à jour le 2 avril 2019 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent à l'année universitaire 2019-2020. Vous pouvez consulter les Conditions Générales de Vente (CGV170706) sur le site Internet de la formation continue.